



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 21 janvier 2005

**Désignation des représentants de la Ville de Niort dans les
organismes extérieurs - Modifications**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 10 janvier 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 26 janvier 2005

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Alain GARCIA, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance :

Monsieur Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à Mme Annie COUTUREAU.
Mme Nathalie BEGUIER donne pouvoir à M. Rodolphe CHALLET.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à M. Alain GARCIA.
M. Stéphane TRONEL donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

Excusés :

Conseillers :

Mme Catherine DEGUERCY, M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 janvier 2005

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Par délibérations du 1^{er} avril 2001 et du 31 janvier 2003, le Conseil Municipal a désigné les représentants de la Ville dans les organismes extérieurs.

Afin de tenir compte des souhaits exprimés par les élus concernés, je vous propose les modifications suivantes :

- S'agissant de l'Association pour la Restauration de la Vallée du Lambon et de ses Affluents (ARLA) :

§ Désigner Monsieur Michel GENDREAU pour remplacer Madame Geneviève RIZZI, titulaire à l'Assemblée Générale.

§ Désigner Monsieur Yannick TARDY pour remplacer Monsieur Robert PLANTECOTE, titulaire au Conseil d'Administration.

- Au Comité du Syndicat Intercommunal d'adduction d'eau de Magné, Niort, Bessines et Coulon : désigner Monsieur Bernard JOURDAIN pour remplacer Madame Annie COUTUREAU, suppléante.

- Au Conseil d'établissement de la Résidence d'Accueil de Quartier pour Personnes Agées (RAQPA) de Champclairot : désigner Madame Marie-Edith BERNARD pour remplacer Madame Annie COUTUREAU, titulaire.

- Au Conseil d'établissement de la Maison de Retraite du Sacré Cœur : désigner Madame Danièle GANDILLON pour remplacer Madame Annie COUTUREAU, titulaire

- Concernant les Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD), le décret du 25 juillet 1989 modifiant le décret du 23 mai 1978 prévoit que « les représentants des collectivités territoriales (...) sont élus par leur assemblée délibérante au scrutin secret, à la majorité absolue au 1^{er} tour, à la majorité relative au 2nd ». Il est donc proposé d'élire :

* Au Conseil d'Administration de l'EHPAD de la Coudraie : désigner Madame Madeleine CHAIGNEAU pour remplacer Madame Annie COUTUREAU.

* Au Conseil d'Administration de l'EHPAD du Coteau de Ribray : désigner Madame Madeleine CHAIGNEAU pour remplacer Madame Annie COUTUREAU.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- S'agissant de l'Association pour la Restauration de la Vallée du Lambon et de ses Affluents (ARLA) :

§ Désigner Monsieur Michel GENDREAU pour remplacer Madame Geneviève RIZZI, titulaire à l'Assemblée Générale.

§ Désigner Monsieur Yannick TARDY pour remplacer Monsieur Robert PLANTECOTE, titulaire au Conseil d'Administration.

- Au Comité du Syndicat Intercommunal d'adduction d'eau de Magné, Niort, Bessines et Coulon : désigner Monsieur Bernard JOURDAIN pour remplacer Madame Annie COUTUREAU, suppléante.

- Au Conseil d'établissement de la Résidence d'Accueil de Quartier pour Personnes Agées (RAQPA) de Champclairot : désigner Madame Marie-Edith BERNARD pour remplacer Madame Annie COUTUREAU, titulaire.

- Au Conseil d'établissement de la Maison de Retraite du Sacré Cœur : désigner Madame Danièle GANDILLON pour remplacer Madame Annie COUTUREAU, titulaire.

- Au Conseil d'Administration de l'EHPAD de la Coudraie : désigner Madame Madeleine CHAIGNEAU pour remplacer Madame Annie COUTUREAU.

- Au Conseil d'Administration de l'EHPAD du Coteau de Ribray : désigner Madame Madeleine CHAIGNEAU pour

remplacer Madame Annie COUTUREAU.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Le Maire de Niort

Alain BAUDIN

[Ordre du jour](#)